

Règle des courriers à deux sujets — telle que le service l'a écrite

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 29/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif. La règle a été proposée par l'agent, corrigée par le service, puis validée par le bureau du courrier le 10/08. Elle vaut pour les courriers suivants ; elle ne rejuge aucun courrier déjà traité.

La règle	Ce qu'elle décide
Deux sujets, deux services	Deux entrées rattachées au même dossier
Ordre de départ	L'entrée du sujet signalé part la première
Date portée par les deux entrées	La date d'arrivée du courrier — correction apportée par le service
Clôture	Chaque entrée se clôt par le service qui en répond

Ce qui la rend réversible

Élément inscrit	Valeur
-----------------	--------

Nom de la règle	Courrier à deux sujets
Date de validation	10/08
Validée par	Le bureau du courrier
Courrier qui l'a fait naître	Affaissement de chaussée + remboursement de pneu
Pour la retirer	Une ligne à supprimer dans la table d'orientation

Tant que la règle est en service, les courriers à deux sujets sont traités sans remontée, et leur compte est donné chaque mois. Le jour où elle est retirée, ils redeviennent des remontées une par une.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.